

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 26 avril 2012**

**DCM N° 12-04-01**

**Objet : Etat n°2 de régularisation des décisions modificatives.**

**Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué**

En ce qui concerne le **Budget Principal**, cet état n° 2 présente un total général de 4.171.514,90€ se décomposant comme suit :

- une section d'investissement d'un montant de 3.743.601,99€ ;
- une section de fonctionnement d'un montant de 427.912,91€.

**Pour la section d'investissement**, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- la nouvelle convention de mandat pour le système de régulation des feux dans le cadre du Mettis : 3 387 844,62€ en dépenses et recettes ;
- la régularisation annuelle des crédits d'études suivies de travaux : 872 502,95€ en dépenses et recettes ;
- l'intervention sur le réseau de l'UEM à la Place Mazelle, prévue initialement en subvention et effectuée en travaux propres : 250 000,00€.

**Pour la section d'investissement**, les principaux mouvements en recettes concernent :

- les recettes concernant la convention de mandat pour la régulation des feux : 3 387 844,62€ ;
- les recettes de régularisation des crédits d'études suivies de travaux : 872 502,95€ ;
- l'ajustement annuel des amortissements (exercice 2011) : 685 555,00€ en recettes d'investissement et dépenses de fonctionnement ;

- le produit d'une cession de terrain à Magny : 53 220,00€ ;
- la subvention d'investissement obtenue auprès de Metz Métropole pour le réaménagement du parcours du golf : 47 000,00€.

**Pour la section de fonctionnement**, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- les dépenses d'ajustement des amortissements : 685 555,00€ ;
- l'ajustement de la prévision pour les créances admises en non-valeur : 299 006,65€ ;
- le dégrèvement de taxe foncière obtenu auprès de la DGFIP pour les parkings Charles De Gaulle et De Maud 'Huy, reversé à la SNC délégataire : 120 974,00€ en dépenses et recettes ;
- le versement aux SCI gestionnaires de logements au 4 Rue au Blé, suite au jugement du TGI du 3 novembre 2011 : 191 168,61€ ;
- la mise en place de crédits pour solder les factures de maintenance de la DCSI au titre de 2011 (avant mutualisation) : 86 296,05€ ;
- le changement de compte de certains crédits prévus pour Metz en Fête (subvention au lieu de prestation) : 45 500,00€.

**Pour la section de fonctionnement**, les principaux mouvements en recettes concernent :

- la redevance d'occupation du domaine public reçue dans le cadre de la convention avec Numéricâble : 138 816,08€ ;
- les recettes de dégrèvement de taxe foncière concernant les parkings : 120 974,00€ ;
- l'indemnisation obtenue auprès de la Société Moselle Maison Familiale pour les travaux effectués sur les parcelles Rue de la Pouponnière : 50 000,00€.

Au sein du **Budget Annexe des Eaux**, le principal mouvement concerne l'ajustement annuel des amortissements (exercice 2011) : 4 024,00€ en recettes d'investissement et dépenses de fonctionnement.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** le projet d'état n° 2 de régularisation des décisions modificatives présenté par le Maire pour l'exercice 2012, dont le détail est annexé,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

**- DE VOTER** ledit état arrêté comme suit :

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	3.713.346,09	3.513.706,19
Mouvements positifs d'ordre	872.502,95	1.558.057,95
Mouvements négatifs réels	-842.247,05	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-1.328.162,15
<b>Totaux</b>	<b>3.743.601,99</b>	<b>3.743.601,99</b>

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	1.118.879,96	427.912,91
Mouvements positifs d'ordre	685.555,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-48.359,90	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-1.328.162,15	
<b>Totaux</b>	<b>427.912,91</b>	<b>427.912,91</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>4.171.514,90</b>	<b>4.171.514,90</b>

### **BUDGET ANNEXE DES EAUX**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	80,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	4.024,00
Mouvements négatifs réels	-80,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-4.024,00
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	4.024,00	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-4.024,00	
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Jean-Michel TOULOUZE  
Conseiller Délégué

Service à l'origine de la DCM : Service Finances

Commissions : FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43

Absents : 12 Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE**